

## RAPPORT N° 362 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 19 NOVEMBRE 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 12 au 19 novembre 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins cinq (5) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

### **1. Atteintes au droit à la vie**

- Dans l'après-midi de samedi 12 novembre 2022, le corps sans vie de Sébastien Ntakarutimana, un menuisier âgé de 47 ans, a été découvert pendu sur une corde à son domicile situé sur la colline de Buga de la commune de Makebuko, en province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des sources locales, les mobiles et les circonstances de la mort de ce père de 6 enfants n'ont pas été élucidés.

SOS-Torture Burundi demande à l'autorité judiciaire de conduire une enquête approfondie pour déterminer les circonstances de la mort de Sébastien Ntakarutimana.

- Dans la matinée de dimanche 12 novembre 2022, le corps sans vie d'une femme connue sous le nom de Jeanne Maniramfasha, âgée de 30 ans, a été retrouvé dans la vallée située sur la colline de Ruhororo de la commune de Kabarore, en province de Kayanza (nord du Burundi).

Selon des sources locales, Jeanine Maniramfasha aurait été assassinée pendant la nuit de la veille. Des habitants proches du lieu du crime affirment avoir entendu des cris de détresse d'une femme suivis d'un long silence.

SOS-Torture Burundi déplore une recrudescence de criminalité au Burundi et demande une enquête policière pour retrouver le présumé auteur et le traduire devant la justice.

- Dans la matinée de lundi 14 novembre 2022, le corps sans vie d'un homme connu sous le nom d'Innocent Nimbona, âgé de 37 ans, a été retrouvé pendu à un avocatier sur la colline de Nyarurama de la commune de Butaganzwa, en province de Kayanza (nord du Burundi). Bien que l'administration locale ait annoncé que la victime s'est suicidée, la population environnante est convaincue qu'il s'agit d'une nouvelle stratégie criminelle de maquiller les nouvelles formes d'assassinats ciblés en suicides afin de rendre inutile toute velléité d'enquête subséquente, du moment qu'en l'espace de moins de deux mois, trois hommes ont été retrouvés pendus à un avocatier.
- Dans la nuit de lundi 14 novembre 2022 vers minuit, Claver Niyonkuru, un prisonnier à la prison centrale de Bujumbura (prison de Mpimba), a été tué à coups de balles tirées par des policiers qui assurent la sécurité de cette maison carcérale au moment où il tentait de s'évader.

Selon des témoins, Claver Niyonkuru a été exécuté à bout portant après avoir été attrapé par ces policiers et leur avoir demandé de le pardonner.

SOS-Torture Burundi déplore le manque de professionnalisme de la police burundaise dont ses agents utilisent la force en dehors des principes de base de l'usage de la contrainte légale, en l'occurrence les principes de proportionnalité et d'opportunité. Il est en effet inconcevable de tirer sur un prisonnier déjà maîtrisé,

un acte répréhensible pénalement qui peut être interprété comme une vengeance policière.

- Dans la nuit de jeudi 17 novembre 2022, un veilleur de nuit à la cathédrale de Ngozi (nord du Burundi) a été tué à son poste d'attache par des bandits qui ont également volé plusieurs biens à l'intérieur de cette cathédrale.

SOS-Torture Burundi demande une enquête policière pour retrouver les auteurs et les traduire devant la justice.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.